

ORDRE DU JOUR N°10

Officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnel civil de l'armée de l'air,

Aujourd'hui, sur l'ensemble de nos bases aériennes, vous êtes rassemblés pour célébrer l'anniversaire de notre institution. Le 2 juillet 1934, la loi fixant l'organisation générale de l'armée de l'air était promulguée marquant ainsi une étape décisive dans l'histoire militaire de notre pays.

Dès les débuts de la première guerre mondiale, des équipages courageux aux commandes de leurs aéronefs SPAD, Breguet, ou autres Nieuport, réalisent d'abord des missions de reconnaissance avant de s'illustrer dans les premiers combats et bombardements aériens de l'histoire. Les premières escadrilles et divisions aériennes apparaissent, prémices de nos organisations. C'est dans les cieux du premier conflit mondial que les fondements de la puissance aérienne vont voir le jour, que les racines de l'armée de l'air vont naître.

L'héroïsme et l'imagination des pionniers de ce début du XXème siècle font découvrir au monde entier les avantages liés à la maîtrise du ciel qui se révèle alors comme incontournable dans la conduite de toute opération militaire. Aussi le 2 juillet 1934, une nouvelle armée est créée pour penser et utiliser de manière spécifique l'aviation militaire.

Depuis cette date, partout où ils sont engagés les aviateurs savent montrer les plus belles valeurs militaires, les plus grandes qualités combattantes, la plus haute technicité aéronautique et s'illustrer dans tous les cieux. De la bataille de France aux guerres de décolonisation, de l'affrontement figé de la guerre froide aux interventions en Afrique, des guerres du Moyen-Orient aux déploiements en Asie ou dans les Balkans, les aviateurs mènent toujours au plus haut leurs savoir-faire et leur esprit de sacrifice au service de leur pays.

79 années après sa naissance vous continuez à écrire parmi les plus belles pages de l'histoire de l'armée de l'air, vous montrant à la hauteur de vos glorieux aînés.

Lors de l'opération Serval au Mali vous avez réussi à mener, sans délais, des opérations aériennes complexes à partir de notre territoire national ou de nos bases prépositionnées, comme les 11 et 13 janvier 2013 où vous avez permis de stopper l'offensive ennemie ; comme le 27 janvier où vous avez réalisé l'opération aéroportée la plus complexe depuis de nombreuses décennies. Vous avez su mobiliser toutes vos compétences, quelle que soit votre unité d'affectation, pour permettre à l'armée de l'air de se déployer avec succès dans des conditions difficiles.

En Afghanistan, où l'armée de l'air est présente depuis 2001, vous montrez votre maîtrise de la gestion d'une plateforme aéroportuaire en assumant la lourde responsabilité du commandement de l'aéroport international de Kaboul dans un contexte sécuritaire difficile, face à un danger permanent.

Sur le territoire national, vous maintenez sans relâche, à partir de nos bases aériennes, une posture d'alerte permanente dans le cadre de nos missions de protection et de dissuasion, garantissant ainsi la souveraineté de l'espace aérien national et la défense des intérêts vitaux de la France.

Cette journée anniversaire de la création de l'armée de l'air, qui sera désormais célébrée chaque année le mercredi précédant le 02 juillet, vous permet de vous rassembler afin de mesurer tout le travail accompli depuis bientôt 80 ans et que vous poursuivez avec succès aujourd'hui.

Cette journée anniversaire vous permet également de renforcer votre identité d'aviateurs autour du souvenir des grandes figures qui ont jalonné l'histoire de l'aviation militaire. L'esprit et les valeurs des Guynemer, Clostermann, Saint Exupéry et de bien d'autres sont toujours présents au sein de vos unités. Devant l'adversité la plus farouche, dans les circonstances les plus difficiles, ils n'ont jamais renoncé pour atteindre leur idéal au service de la France. Forts des valeurs de respect, d'intégrité, de service et d'excellence qui vous caractérisent, inspirez-vous de l'héritage qu'ils vous ont légué.

Demain, vos successeurs verront en vous de nouveaux exemples qui les guideront. Comme vous, ils posséderont les facultés d'innovation et d'adaptation, permettant de rendre l'armée de l'air, ainsi que les structures interarmées dans lesquelles vous servez, toujours plus efficaces et réactives. Comme ils ont toujours su le faire, les aviateurs sauront maîtriser les technologies les plus avancées pour repousser les limites de l'utilisation du domaine aérospatial et aller ainsi toujours plus haut, plus loin, plus vite.

Officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnel civil de l'armée de l'air,

En ce jour anniversaire, vous pouvez être fiers d'appartenir à l'armée de l'air comme elle est fière de vous compter dans ses rangs, que vous soyez affectés en son sein ou dans une unité relevant d'un autre service ou direction. Comme les aviateurs l'ont toujours fait depuis 1934, continuez à montrer par votre force, votre cohésion et votre intelligence, combien l'armée de l'air représente un atout majeur pour notre pays. Unis, vous saurez toujours « Faire Face » au service de la France.

A PARIS, le 25 JUN 2013

LE GENERAL D'ARMEE AERIENNE DENIS MERCIER
CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR

